



## Menace de licenciement

-----  
Par Azmat

Bonjour,

J'ai été victime d'un accident de la route causé par une tiers personne avec la camionnette de ma société de plomberie (ou j'ai un CDI) en me rendant au travail

.Suite a cette accident j'ai appelé mon patron pour le prévenir ce a quoi il m'a répondu que je me débrouillais avec la camionnette et qu'il allait me licencier sur le champ. Cela fais plusieurs mois que je reçois des remarques diffamantes et infondées de sa part concernant mon travail ou il menace de me virer et d'autres fois il dit qu'il veut me garder. Le camion n'est pas stipulé dans le contrat de travail je ne sais donc pas si le motif est valable. C'est pour cela que je voudrais vos avis sur la situation.

Merci de vos réponses.